

Journée Internationale de la Femme

8 mars 2017



Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, Présidente de l'Union Nationale des Femmes du Maroc (UNFM), a officié, mercredi 8 mars 2017 à Rabat, la cérémonie de célébration de la Journée Internationale de la Femme.

À cette occasion, un film documentaire portant sur les différentes activités et réalisations de l'UNFM a été projeté lors de cette cérémonie, sous le thème : « *La femme marocaine, entre les défis de l'autonomisation économique et les contraintes de la protection sociale* ». Un exposé sur les activités conjointes entre les pays africains et l'Union Nationale des Femmes du Maroc a été également présenté à cette occasion.

Intervenant lors de cet événement, Mme. Farida El Khamlichi, Secrétaire générale de l'UNFM, a indiqué que la femme marocaine a réalisé d'importants acquis en termes de jouissance des services de la protection sociale néanmoins, des efforts restent à déployer notamment dans les domaines de l'emploi et de la santé.

En outre, Mme. Farida El Khamlichi a également assuré que **l'Union Nationale des Femmes du Maroc** agira, sous l'égide de **Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem**, afin d'élaborer un projet global visant la promotion des conditions sociales de la femme marocaine avec le concours et l'implication de tous les acteurs gouvernementaux et de la société civile ce qui conduira à une société plus juste et égalitaire.

Par ailleurs, Mme. Zahra Zaoui, membre du Conseil Economique, Social et Environnemental, a insisté sur la nécessité d'approfondir la réflexion sur le faible taux d'activité des femmes, de renforcer la formation professionnelle et de lutter contre la déscolarisation des jeunes filles en milieu rural, de manière à garantir plus d'harmonie avec les fonctions de protection sociale et pénale des femmes, de toutes les violations commises dans le domaine du travail et des formes d'exploitation qui peuvent y être exposées, pour réduire les inégalités, réaliser une réelle parité et égalité entre les femmes et les hommes, dans la vie économique comme dans la vie sociale et d'activer toutes les exigences constitutionnelles, juridiques à cet égard.

Mme. Zahra Zaoui a rappelé l'importance d'étudier et de réfléchir sur le recul inquiétant du taux d'activité des femmes, de déterminer les véritables causes de cette baisse et les moyens de stimuler leur participation et ce, en collaboration et en coordination avec les différentes institutions constitutionnelles, les secteurs publics, les centres de recherche concernés et de promouvoir une formation qualifiante garantissant ainsi l'accès d'un quota suffisant de la femme dans le domaine de travail, en facilitant l'accession aux filières disponibles et la création de celles qui sont indispensables, dans le cadre de stratégies intégrées et réparties entre tous les secteurs concernés, avec un effort accru dans les domaines de la lutte contre la déperdition scolaire chez les filles, en milieu rural et l'élimination de tous les obstacles qui entravent l'accès à l'école, par un suivi continu, l'accroissement des moyens de motivation et la promulgation de lois garantissant le droit à l'éducation.

Pour sa part, Mme. Aicha Namaga Ismail, épouse de l'ambassadeur de la République Centrafricaine, doyenne du corps diplomatique africain, dans un discours sur les activités conjointes entre les pays africains et **l'Union Nationale des Femmes du Maroc**, s'est félicitée des initiatives prises chaque année par **l'Union Nationale des Femmes du Maroc** au profit des femmes en situation de précarité.

Mme. Nemaga Ismail a salué l'engagement de **Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem**, qui a permis aux femmes de toutes les régions d'Afrique en 2016 d'explorer le formidable développement observé par les femmes marocaines et leur a permis de partager leurs expériences avec les femmes africaines.

Elle a adressé ses félicitations au Maroc à l'occasion de son retour dans sa famille africaine et a réitéré son admiration pour la Vision Éclairée de **Sa Majesté**, qui a suscité les éloges des dirigeants africains et a déclaré que : *"Si les questions et les valeurs africaines constituent l'une des préoccupations de nos dirigeants, alors **Sa Majesté le Roi Mohammed VI Que Dieu l'Assiste** en a fait un levier de développement dans le cadre de la coopération Sud-Sud pour une véritable intégration africaine que les Africains peuvent réaliser et pour les Africains"*.

Mme. Nemaga Ismail a souligné que cette cérémonie constituait une occasion au cours de laquelle des femmes engagées, des responsables et des dirigeants se sont réunis pour une cause, qui est : *"l'ouverture des femmes africaines au service de nos pays et pour une Afrique unie et cohérente grâce au retour triomphal du Maroc dans sa famille ... l'Union Africaine"*.

Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, a remis à l'occasion un trophée commémoratif à Mme Baba Mbala Françoise, actrice dans le domaine social au Cameroun.